

Arrêté 2024/16-10/RH-2 du 16 octobre 2024
portant délégation de signature de la Directrice des Services pénitentiaires d'outre-mer

Historique :

Créé par : Arrêté 2024/16-10/RH-2 du 16 octobre 2024 portant délégation de signature de la Directrice des Services pénitentiaires d'outre-mer

JONC du 31 octobre 2024
Page 1887

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à :

Madame Diane CHEVREAUX	Directeur des services pénitentiaires	CP Nouméa
Monsieur Ghislain ROUSSEL	Directeur des services pénitentiaires	CP Nouméa
Monsieur Pierre UAI	Lieutenant Capitaine Pénitentiaire	CP Mata-Utu
Monsieur Damien PELLEN	Directeur Hors classe des services pénitentiaires	CP FAA'A
Madame Agathe SORIN	Directrice des services pénitentiaires	CP FAA'A
Madame Virginie TANQUEREL	Directrice des services pénitentiaires	CD Tatutu
Madame Clémence LEFORT	Directrice des services pénitentiaires	CD Tatutu
Monsieur Tété MENSAH-ASSIAKOLEY	Directeur des services pénitentiaires	CP Remire-montjoly
Madame Juliette PAMART	Directrice des services pénitentiaires	CP Remire-montjoly
Monsieur Olivier VICQUELIN	Directeur Hors classe des services pénitentiaires	MA Basse-Terre
Monsieur Edson TREBOR	Commandant pénitentiaire	MA Basse-Terre
Madame Valérie MOUSSEEFF	Directrice des services pénitentiaires Hors Classe	CP Baie-Mahault
Monsieur Joel DELANCELLE	Directeur des services pénitentiaires	CP Baie-Mahault
Madame Julie LATOU	Directrice hors classe des services pénitentiaires	CP Saint-Denis
Madame Nadia CALCAGNILE	Directrice des services pénitentiaires	CP Saint-Denis
Monsieur Hugues BELLARD	Directeur Hors classe des services pénitentiaires	CD le Port
Monsieur Pascal VION	Capitaine supérieur des services pénitentiaires	MA St-Pierre

Arrêté 2024/16-10/RH-2 du 16 octobre 2024

Mise à jour le 16/10/2024

Madame Noëlie LEBAS	Capitaine pénitentiaire de classe supérieure	MA St-Pierre
Monsieur Emmanuel FAIGNOT	Capitaine supérieur des services pénitentiaire	CP Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Joseph COLY	Directeur des services pénitentiaires Hors classe	CP Ducos
Madame Sarah SBAI	Directrice des services pénitentiaires	CP Ducos
Madame Cendrine ADAMI	Commandant pénitentiaire	CD Koné
Madame Nathalie MASURE	Capitaine pénitentiaire -classe supérieure	CD Koné
Madame Marie DEYTS	Directrice des services pénitentiaires	CP Majicavo
Monsieur Nicolas JAUNIAUX	Directeur des services pénitentiaires Hors-classe	CP Majicavo

Pour prendre les décisions ci-après relatives à la gestion des fonctionnaires titulaires, stagiaires et contractuels de toutes catégories :

- Procès-verbaux d'installation ;
- Les congés annuels ;
- Les autorisations d'absence ;
- Les congés pour réserve militaire ;
- Les congés maternité, paternité ou adoption ;
- Congés de représentation ;
- Les retenues sur traitement pour service non/mal fait ;
- Les décisions de demi-traitement ;
- Les décisions d'imputabilité et de non imputabilité en matière d'accident de service ;
- La gestion des demandes de remboursement complémentaire de soins ;
- Les décisions d'octroi de télétravail dans la limite de 1 jour par semaine ;
- Les notations ;
- Les décisions relatives aux indemnités et primes ;
- L'ensemble de la procédure dans le cadre de la mise en place d'un PPR et d'un reclassement ;
- Décisions relatives à l'organisation du service ;

Article 2

La directrice des services pénitentiaires d'outre-mer est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.